

Master

Droit Fiscal Approfondi



Formation de haut niveau en fiscalité
dédiée aux notaires en exercice
et à leurs collaborateurs

En partenariat avec le



CONSEIL SUPÉRIEUR
DU NOTARIAT



Le mot des directeurs

En créant ce master, le CSN et l'Université Paris-Dauphine - PSL ont voulu proposer aux notaires d'approfondir leurs compétences en fiscalité tant nationale qu'internationale de sorte à les aider à conseiller leurs clients particuliers ou entreprises.

Cette formation a notamment pour ambition de faire découvrir aux notaires une approche gestionnaire de la fiscalité qui leur permettra de discuter avec des professionnels du chiffre et des chefs d'entreprise sur les aspects patrimoniaux qu'ils rencontrent.



Arnaud RAYNOUARD

Professeur de droit
Vice-Président de l'Université,
en charge des relations internationales



Dominique BOREL

Maître de conférences en droit fiscal

Objectif

Ce master s'adresse principalement à des notaires en exercice et à leurs collaborateurs diplômés notaires.

Le master de droit fiscal approfondi a pour objectif de :

- ▶ Donner les meilleurs conseils pour une stricte application de la législation fiscale ;
- ▶ Mettre en oeuvre les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics en fonction d'objectifs économiques et sociaux ;
- ▶ Favoriser l'initiative économique, spécialement dans sa dimension Européenne et internationale ;
- ▶ Promouvoir les transmissions d'entreprises et les restructurations en toute sécurité fiscale ;
- ▶ Optimiser fiscalement la gestion du patrimoine privé et professionnel ;
- ▶ Faciliter et consolider les relations avec l'Administration fiscale ;
- ▶ Dispenser un enseignement de haut niveau en droit fiscal débouchant sur un diplôme.

Programme

Enseignements théoriques

1 - Principes et fiscalité européenne et internationale

Droit fiscal interne : source du droit et grands principes;
Contrôle et contentieux : modalités et procédures;
Droit fiscal européen : traités, directives;
Droit fiscal international : droit interne et droit conventionnel.

2 - Fiscalité de l'entreprise

Critères de choix des structures sociétaires et constitution de sociétés;
Régime fiscal des sociétés translucides;
Impôt sur les sociétés : champ d'application, régime;
Entreprise individuelle commerciale, libérale, artisanale, agricole;
Détermination du résultat imposable des entreprises individuelles et des sociétés;
Restructurations d'entreprises : fusions, scissions...;
Régime fiscal des groupes de sociétés;
Les associations et fondations;
Fiscalité agricole.

3 - Fiscalité des personnes physiques

Fiscalité des personnes physiques : foyer fiscal et Pacs, traitements et salaires, rémunération des dirigeants, retraite;
Fiscalité du divorce et régimes matrimoniaux;
Famille recomposée;
ISF et taxe de 3% sur les immeubles détenus en France par certaines personnes morales;
Protection sociale.

B - Enseignements pratiques

1 - La transmission du patrimoine et de l'entreprise

Évaluation de l'entreprise et rescrit fiscal, Diagnostic financier;
Transmission à titre gratuit; Pacte Dutreil;
Transmission à titre onéreux.

2 - L'immobilier

Fiscalité de la location nue, meublée, équipée, régimes particuliers;
Construction de l'immeuble et fiscalité de l'urbanisme;
Bail à construction;
Crédit bail immobilier;
Cession des droits immobiliers;
Opérations avec les collectivités territoriales;
TVA immobilière.

3 - La fiscalité nationale et internationale du patrimoine privé

Fiscalité de l'assurance vie;
Fiscalité des placements financiers;
Sociétés civiles (immobilières, de portefeuille);
Fiscalité transfrontalière : non résident, résident ayant des biens à l'étranger, mobilité des personnes et des biens;
Placements défiscalisés : DOM-TOM;
Trusts et fiducie;

Quelques enseignements ont lieu en anglais avec apprentissage de la terminologie juridique anglaise indispensable.

Corps professoral

Le corps professoral est composé d'enseignants chercheurs de l'Université Paris-Dauphine et de professionnels.

AFANTROUSS Tarek, Avocat

BOREL Dominique, Maître de conférences
Paris-Dauphine

CARAUX Corinne, Directrice Ingénierie Patrimoniale

CASTRO Jessica,

Inspectrice des finances publiques - Avocat

CENAC Pierre, Notaire

CHARLES Jacques, Avocat

CLERMON Marceau, Notaire,

Maître de conférences associé

DAUDRUY Jean-Charles, Notaire

DELETOILLE Thierry, Notaire

DOLLAT Patrick, 1er conseiller au Tribunal
Administratif de Paris

DOUET Frédéric, Professeur des universités

FELDMANN-LEVY Karen, Notaire

FOWLER Anthony, Maître de conférences

GIRAUD LE POTTIER Isabelle,

Administratrice des finances publiques

GUEGUEN Simon, Maître de conférences

GUERIN Etienne, Consultant

HALBOUT Antoine, Avocat

HUBER Régis, Notaire

JANNIN Elisabeth, Maître de conférences

JULIEN SAINT AMAND Pascal, Notaire

LEDUC Mathieu, Notaire

LOUVARIS Antoine, Professeur des universités

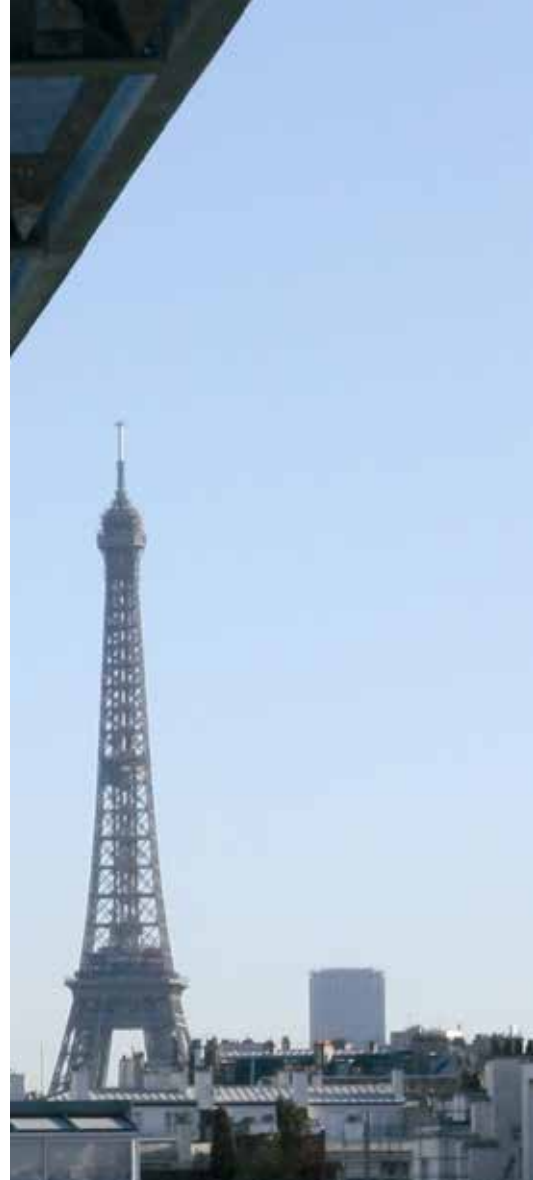
MICOLAU Guillaume, Juriste fiscaliste

PETIT Stéphane, Expert-comptable

PICARLE Denis, Commissaire aux comptes

PIRAUD Jean-François, Directeur Groupe Rothschild
& Compagnie Gestion

RAYNOUARD Arnaud, Professeur des universités





Organisation de la formation

Le programme prévoit 234 heures de formation en présentiel sur 13 semaines réparties sur 3 semestres. Tous les enseignements sont obligatoires, la formation s'articule autour d'enseignements théoriques, d'enseignements pratiques et de travaux personnels.

Les compétences sont évaluées par 6 contrôles des connaissances et un dossier traitant d'une question juridique pratique de haut niveau avec une soutenance.

Sélection

Le recrutement est national, en partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat. La formation s'adresse aux notaires en exercice et à leurs collaborateurs diplômés notaires.

La sélection des candidats est faite sur dossier par un jury composé d'universitaires et de membres du Conseil Supérieur du Notariat.

Les résultats de la sélection sont adressés par courrier aux candidats.

Informations pratiques

Durée de la formation

234 heures de formation en présentiel, réparties sur 39 jours de formation. En moyenne une session mensuelle de 3 jours en fin de semaine.

Prochaine rentrée : septembre 2016.

Pas de cours en décembre.

Les jeudi et vendredi au Pôle Léonard de Vinci à la Défense ;
Les samedi à Paris-Dauphine 16^{ème}.

La participation aux cours est obligatoire.

Tarif de la formation : 8 000 € HT

Responsables de formation

Arnaud RAYNOUARD

Professeur

à l'Université Paris-Dauphine

Dominique BOREL

Maître de Conférences

Assistante formation

Charlotte DE RAUCOURT

Tél : 01 41 16 76 49

Fax : 01 41 16 76 36

charlotte.deraucourt@dauphine.fr

Pl. du Mar. de Lattre de Tassigny
75116 Paris

C.S.N (Inscriptions)

Véronique DIEUDONNÉ

Tél : 01 44 90 30 83

veronique.dieudonne.csn

@notaires.fr

Université Paris-Dauphine

Formation Continue

Place du Maréchal de Lattre
de Tassigny - 75116 PARIS

Retrouvez-nous aussi sur le site de Dauphine Formation Continue

www.formation-continue.dauphine.fr

